



Pôle développement
Direction du développement et de l'aménagement territorial
Sous-direction aménagement et transition écologique
Affaire suivie par Christophe MADEGARD
☎ : 05.44.00.16.36
Réf. PDEV/DDAT/SDATE/2023/n° *562/00102*

Monsieur Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole
Communauté urbaine
19, rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 08 DEC. 2023

Objet : Modification simplifiée n° 8 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Feytiat.

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité concernant le projet de modification simplifiée n° 8 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Feytiat, pour avis et retour avant le 30 décembre 2023.

Ce projet porte sur la modification des règles encadrant les aspects architecturaux des constructions (toitures et clôtures). Seul le règlement écrit est concerné par cette modification.

Après examen des documents, ce projet de modification n° 8 du PLU de la Commune de Feytiat n'appelle aucune observation de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEBLOIS